

Du *Cinq Mai* mil huit cent quatre-vingt-un, à *sept heures* Du matin.

ACTE DE MARIAGE de *Bernard, Guibaud*

Agé de *quarant-huit* ans, né à *Riccavione* département de *Salé* le *Deux* du mois d' *Avril* mil huit cent *quatre-vingt-neuf* profession d' *Écrivain* domicilié à *Écublens* à *La Gard* département de *u Var* fils majeur de *Jean Vincent, Guibaud* né à *Riccavione* département de *Salé* profession d' *Cultivateur* domicilié à *Riccavione* en son vivant département de *Salé* son épouse *Marie, Louise, Ripert* née à *St. Margu.* département de *Salé* son épouse domiciliée à *Riccavione* en son vivant d' *un part*

N° 5
Guibaud
et
Ripert

Et de *Marie, Louise, Ripert* veuve en premières nocces de feu *Gerv. Antoin Rosa*

Agée de *quarant-un* ans, née à *Ajaccio* département de *u Var* le *Vingt-un* du mois de *Janvier* mil huit cent *quarant* profession d' *Cultivatrice* domiciliée à *La Gard* département de *u Var* fille majeure de feu *Jean, Joseph, Ripert* né à *Castellu* département de *u Var* profession de *Cultivateur* en son vivant domicilié à *La Gard* département de *u Var* et de

Félicien, Clemente, Ripert né à *Alghero* département de *u Var*, son époux, *Cultivateur* domicilié à *La Gard* (Mar) La mère ici présente et consentant d' *autre part*

- Les actes préliminaires sont : 1° Les publications de mariage faites par nous sans opposition les *dimanches* Du et *deux* *sept* *Avril* à *La Gard* mil huit cent *quatre-vingt-un*, *deuxième* *affichage* pendant *deux* *jours* de la loi ; 2° Le *contrat* de mariage du futur époux ; 3° Vu le *certificat* de non opposition *deux* et *deux* *Mars* mil huit cent *quatre-vingt-un* par *Monsieur* *L'Officier* de l'Etat Civil de *Riccavione* (*Salé*) constatant que les publications de dit mariage ont été faites le *dimanche* *vingt-sept* *juin* et *deux* *Mars* mil huit cent *quatre-vingt-un* ; 4° Vu le *contrat* de mariage de la future épouse ; 5° Vu le *contrat* de dit mariage par de la future épouse ; 6° Vu le *acte* de *deux* et *deux* *Mars* de la future épouse ; 7° Vu enfin le *certificat* de non opposition *deux* et *deux* *Mars* mil huit cent *quatre-vingt-un* par *Monsieur* *L'Officier* de l'Etat Civil de la section de *Écublens* de *La Gard*, constatant que les publications de dit mariage ont été faites au *cadet* le *dimanche* *vingt-neuf* *Avril* et *premier* *Mai* mil huit cent *quatre-vingt-un*

et le tout en forme ; de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi officier public, ainsi que du chapitre VI du titre V, livre premier du Code civil sur le mariage, concernant les droits et devoirs respectifs des époux.



Et de même suite, sur notre interpellation, conformément à l'article 75 du Code civil modifié par la loi du 18 juillet 1850, les futurs époux ont déclaré qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage, à la date du du mois de mil huit cent par devant Me notaire à département de

Les contractants ont déclaré prendre en mariage, l'un *Marie, Louise, Ripert* et l'autre *Bernard, Guibaud*

Le tout en présence de *Jean, Jacquet* domicilié à *La Gard* département de *u Var* Agé de *vingt-cinq* ans, profession de *Retrait*, non parent ni allié des futurs

De *Léon, Capra* domicilié à *La Gard* département de *u Var* Agé de *vingt-huit* ans, profession de *Journaler*, non parent ni allié des futurs

De *Sébastien, Bonzi* domicilié à *La Gard* département de *u Var* Agé de *quarant* ans, profession de *Journaler*, non parent ni allié des futurs

Et de *Henri, Durasse* domicilié à *La Gard* département de *u Var* Agé de *soixant* ans, profession de *Retrait*, non parent ni allié des futurs

Après quoi, *Moi, Jean, Joseph, Raymond, adjoint délégué par Monsieur Le Maire de La Gard*

faisant fonctions d'Officier de l'Etat civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies en mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite publiquement dans la principale salle de la maison commune et qui a été signé avec moi, par les *quatre* *tenants* seulement, le futur, la future, le mari et la *future* *épouse* et le *successeur* de la future épouse. Y Approuvant *deux* *sept* *mots* *vois* *mots*

Jugues Capra Bonzi Durasse
Raymond